



Point Fourrages

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

08/03/2019

N°4



Calendrier fourrager

Départ en végétation

200 – 220 °C
(base janvier)

300 – 350 °C
(base février)

Epis 5 cm

500 – 550 °C
(base février)

Début épiaison

700 – 800 °C
(base février)

Début floraison

1000 °C
(base février)

floraison

1200 °C
(base février)

Apport d'azote

Mise à
l'herbe

Fin du
déprimage

Fauche
précoce

Foin
précoce

Foin
moyen



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio semaine passée (mm)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	7,8	102,8	214
Chateau-Chinon	598	10,8	151,2	280
Clamecy	215	3,8	56,6	211
Dun les Places	598	12,5	161,7	213
Lormes	485	12,1	169,8	242
Nevers	175	6,6	84,8	208
Prémery	260	6,4	107,4	210

Données météo au 1^{er} mars 2019 (Source : Météo France)

Après un mois de janvier plutôt « froid », avec un cumul de 220°C atteints plutôt tardivement, les températures ont connu un net redoux. La combinaison azote-douceur-pluie est favorable à la pousse d'herbe et la mise à l'herbe des ovins peut d'ores et déjà avoir lieu avec quelques précautions. Celle des bovins devrait être possible assez précocement (fin du mois) compte tenu de la météo annoncée.



Aide sécheresse régionale

Pour les exploitations qui ne l'ont pas encore fait, il est encore temps de demander l'aide sécheresse octroyée par la Région Bourgogne-France-Comté (date limite le 31 mars). Cette demande d'aide fait l'objet d'un formulaire indépendant à envoyer par courrier à l'ASP (Dijon) et n'est aucunement lié à votre déclaration TELECALAM. Le formulaire est téléchargeable [ici](#)



Pour plus d'infos, contacter la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Tél : 03 86 93 40 00

Mail : accueil@nievre.chambagri.fr



Ovins

Mise à l'herbe

La mise à l'herbe des ovins conduits en pâturage tournant peut s'envisager dès 200/250°C cumulés à partir du 1^{er} février. En théorie, celle-ci est donc possible. La météo annoncée, pluvieuse, n'est cependant pas idéale pour une sortie à l'herbe définitive des brebis suitées de jeunes agneaux. Sortir des brebis suitées la journée et les rentrer la nuit en bergerie permet aux agneaux de s'habituer à l'extérieur tout en ayant la possibilité de dormir au sec en attendant la mise à l'herbe définitive, probablement d'ici une dizaine de jours si la météo le permet.

Continuez d'apporter du sec voire des concentrés aux brebis en lactation, la quantité d'herbe disponible est encore faible et cela facilitera la transition alimentaire (temps que le rumen s'adapte à sa nouvelle alimentation, riche en eau et en azote soluble).

Les brebis et agnelles qui vont agnelier peuvent rester dehors en permanence avec du foin en libre-service en attendant que la disponibilité en herbe soit suffisante.

Même à l'herbe, un apport de concentré et de minéraux est recommandé dans les 3 dernières semaines de gestation.



Bovins viande

Mise à l'herbe

La mise à l'herbe des bovins devrait pouvoir se faire d'ici la fin du mois compte-tenu des cumuls de températures déjà atteints et de la météo annoncée. Celle-ci sera peut-être plus précoce dans de nombreuses exploitations compte-tenu des stocks fourragers qui s'amenuisent. Dans ces cas de figure, privilégiez la mise à l'herbe des jeunes animaux. Ceux-ci pourront dans un premier temps pâturer des prés destinés à des lots de vaches suitées ou des parcelles prévues à faucher avant d'aller sur les parcelles qui leur sont attribuées.

Dans l'attente des lâcher les vaches suitées, pensez à constituer vos lots et à pratiquer l'ensemble des interventions prévues sur les animaux (vaccins, parage,...).



Des conseillers élevage à votre service

Tél : 03 86 93 40 60

Mail : elevage@nievre.chambagri.fr

